



GRUPE 3 FONGICIDE

Maxtima®

Fongicide pour lutter contre le Dollar spot
des gazons de graminées

COMPOSITION : Concentré émulsionnable (EC) contenant : 100 g/L (10,07% p/p) de Mefentrifluconazole

AMM n° 2220622 Détenteur de l'AMM et EMB : BASF Agro B.V. Arnhem (NL) - Freienbach Branch, Huobstrasse 3 - 8808 PFAFFIKON SUISSE

PREMIERS SECOURS : Retirer les vêtements souillés. S'éloigner de la zone dangereuse.

- En cas d'**inhalation** : Contacter sans délai les secours, le 15, le 112 ou le centre antipoison de votre région ou à défaut celui de Paris 01 40 05 48 48 en cas de trouble respiratoire.
- En cas de **contact cutané** : Enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
- En cas de **projection dans les yeux** : Rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Si les symptômes persistent, consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'**ingestion** : Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours, le 15, le 112, le centre antipoison de votre région ou à défaut celui de Paris 01 40 05 48 48.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité. En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire. Consultez la Fiche de Données de Sécurité pour plus d'informations.

REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur l'étiquette ou le flacon.
Consulter ce livret avant toute utilisation.

Commercialisé par :

COMPO EXPERT France - 120 rue Jean Jaurès - 92300 Levallois Perret
Tél. 01 41 05 49 44 - www.compo-expert.com/fr-FR

*Marque déposée BASF



500
mL

Maxtima®

UFI : MFFA-W3VR-Y00J-CDF7

(100g/l de mefentrifluconazole)

Contient des isothiazolones (n° CAS 55965-84-9 ; 26172-55-4 ; 2682-20-4 et 2634-33-5) et de l'acide propane-1,2,3-tricarboxylique, 2-hydroxy-, bloc de copolymère avec α -hydro- ω -hydroxypoly(oxy-1,4-butanediyl) et 5-isocyanato-1-(isocyanatométhyl)-1,3,3-triméthylcyclohexane, éther monométhyle de polyéthylène glycol et éther mono-alkyle C16-18 de polyéthylène-polypropylène

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H332 Nocif par inhalation

H335 Peut irriter les voies respiratoires

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Délai de rentrée dans la culture : 48 heures. P261 Eviter de respirer les brouillards / vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.) SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace susceptible d'être fréquenté par des personnes présentes et l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. Ne pas utiliser les sous-produits des gazons traités en alimentation humaine ou animale.

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15 ou le 112
ou contacter le centre antipoison
le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'attitude.
n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).
En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur demande
et sur www.quickfds.com

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL



ATTENTION

81163918FR2092



Maxtima®

Avant toute utilisation, consulter cette étiquette

Maxtima® est un fongicide pour le traitement des gazons de graminées contre le dollar spot (*Clariireedia sp.*).

USAGES AUTORISÉS

Cultures	Cibles (TPA)*	Dose	Nombre max. d'applications Intervalle mini entre les applications	Stade d'application / DAR	ZNT aqua	DSR
Gazons de graminées	Dollar spot**	1,5 L/ha	2 fois par an 14 jours	Entre BBCH 30 et 69 DAR : Non applicable	5 m	3 m

*TPA = Traitement des Parties Aériennes

** Usage autorisé dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n° 1107/2009

Pour les usages mineurs dont l'autorisation de mise sur le marché a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n° 1107/2009, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Ne pas utiliser les sous-produits des gazons traités en alimentation humaine ou animale (déchets de tonte par exemple).

MODE D'ACTION

Le Mefentrifluconazole inhibe la 14 α -déméthylase (CYP 51), enzyme indispensable au fonctionnement de la voie de biosynthèse d'un des constituants majeurs des membranes fongiques : l'ergostérol. Le mefentrifluconazole perturbe la formation des parois cellulaires. La résultante est une altération de l'élongation des hyphes mycéliens du pathogène déjà formés au sein des tissus végétaux (activité curative) qui entraîne la mort du champignon. Le mefentrifluconazole présente un large spectre d'action et la molécule est véhiculée à l'intérieur de la plante par systémie locale et acropétale. Il appartient au groupe 3 (C14-deméthylase in sterol biosynthesis) de la classification FRAC.

Maxtima®

Avant toute utilisation, consulter cette étiquette

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Conditions d'application

Dose : 1,5 L/ha

Maxtima® s'utilise en préventif en cas de risque d'infestation, ou en curatif. Dans ce dernier cas traiter dès l'apparition des tout premiers symptômes.

Précautions d'emploi

- Pour suivre l'évolution des pathogènes sur votre secteur, se reporter au réseau d'épidémiologie-surveillance (contacter l'AGREF) et réaliser un suivi régulier de vos parcelles.
- Traiter de façon préventive ou en curatif mais dès l'apparition des tout premiers symptômes.
- La qualité de la pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et les conditions météorologiques au moment de l'application (température < 25°C et hygrométrie > 70 %) participent à la réussite du traitement. Par temps chaud (> 25°C), traiter tôt le matin ou en soirée en fonction de l'hygrométrie.

Mélanges extemporanés et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

- Remplir la cuve aux 3/4 du volume d'eau nécessaire.
- Mettre l'agitation en marche et bien agiter le bidon de **Maxtima®** avant de verser la quantité de produit nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

- Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en versant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant).
- Laisser égoutter les bidons.
- Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

Prévention et gestion de la résistance

- L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de la même préparation ou de préparation à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants.
- Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi de la préparation (dose, nombre d'applications, cadence et séquence des traitements). Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents.
- En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation. De ce fait, COMPO EXPERT France décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Maxtima®

Avant toute utilisation, consulter cette étiquette

MISE EN ŒUVRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit







- Conserver le produit uniquement dans l'emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non qualifiées.
- Température limite de stockage : -10 à +40°C. Mais stocker de préférence hors gel.









Protection de l'opérateur et du travailleur

- Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Pour l'opérateur :

Caractéristiques des EPI

GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4	
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3	
LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL certifiées EN 166 (CE, sigle 3)	

PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	PULVÉRISATION avec une rampe		NETTOYAGE	
	TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
Réutilisables	À usage unique*	À usage unique**	Réutilisables	Réutilisables***
				
				
Type 3 ou 4 avec capuche si tracteur sans cabine		Type 3 ou 4 avec capuche	Type 3 ou 4 avec capuche si tracteur sans cabine	
				
				

- Ne pas manger, boire, fumer, téléphoner pendant toutes les phases d'utilisation du produit.
- Porter des gants et un vêtement de protection appropriés pendant les phases de mélange, chargement et application de la préparation.

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

* Si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Les porter et les stocker uniquement à l'extérieur de la cabine après usage ** Si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation *** En cas de contact avec la culture

Maxtima®

Avant toute utilisation, consulter cette étiquette

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

À la fin de l'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit et de l'emballage

• Réemploi de l'emballage interdit.

- Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.



En cas de déversement accidentel

- Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.
- Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer par vos propres moyens.
- Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.
- Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Les bonnes pratiques

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

-  N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
-  Protégez votre santé et celle de votre entourage.
-  Surveillez les conditions météorologiques.
-  Protégez les points d'eau.
-  Protégez les pollinisateurs.
-  Préservez la faune sauvage.



 D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/) : FLASHEZ-MOI 

Avertissement

Toute reproduction totale ou partielle du texte de l'étiquetage est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine, ainsi que sa conformité à l'autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.



GRUPE 3 FONGICIDE

Maxtima®

Fongicide pour lutter contre le Dollar spot des gazons de graminées

COMPOSITION : Concentré émulsionnable (EC) contenant : 100 g/L (10,07% p/p) de Mefentrifluconazole
AMM n° 2220622 Détenteur de l'AMM et EMB : BASF Agro B.V. Arnhem (NL) - Freienbach Branch, Huobstrasse 3 - 8808 PFAFFIKON SUISSE

PREMIERS SECOURS : Retirer les vêtements souillés. S'éloigner de la zone dangereuse.

- En cas d'inhalation : Contacter sans délai les secours, le 15, le 112 ou le centre antipoison de votre région ou à défaut celui de Paris 01 40 05 48 48 en cas de trouble respiratoire.
- En cas de contact cutané : Enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
- En cas de projection dans les yeux : Rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Si les symptômes persistent, consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours, le 15, le 112, le centre antipoison de votre région ou à défaut celui de Paris 01 40 05 48 48.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité. En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire. Consultez la Fiche de Données de Sécurité pour plus d'informations.

REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur l'étiquette ou le flacon.
Consulter ce livret avant toute utilisation.

Commercialisé par :

COMPO EXPERT France - 120 rue Jean Jaurès - 92300 Levallois Perret
Tél. 01 41 05 49 44 - www.compo-expert.com/fr-FR

*Marque déposée BASF



500 mL

Maxtima®

UFI : MFFA-W3VR-Y00J-CDF7

(100g/l de mefentrifluconazole)

Contient des isothiazolones (n° CAS 55965-84-9 ; 26172-55-4 ; 2682-20-4 et 2634-33-5) et de l'acide propane-1,2,3-tricarboxylique, 2-hydroxy-, bloc de copolymère avec α -hydro- ω -hydroxypoly(oxy-1,4-butanediyl) et 5-isocyanato-1-(isocyanatométhyl)-1,3,3-triméthylcyclohexane, éther monométhylé de polyéthylène glycol et éther mono-alkyle C16-18 de polyéthylène-polypropylène

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H332 Nocif par inhalation

H335 Peut irriter les voies respiratoires

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Délai de rentrée dans la culture : 48 heures. P261 Eviter de respirer les brouillards / vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes). SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace susceptible d'être fréquenté par des personnes présentes et l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. Ne pas utiliser les résidus des gazons traités en alimentation humaine ou animale.

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15 ou le 112
ou contacter le centre antipoison
le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'attitude,

n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

et sur www.quickfds.com

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL



ATTENTION

81163918FR2092

